



Suite aux insurrections populaires d'hier et aujourd'hui 23 Juin 2011, Wade et ses députés libéraux abdiquent. Le projet de loi est retiré. Wade et ses députés ont perdu la face et sont en sursis Parce que durant les mobilisations, les jeunes principalement, ont non seulement exigé le retrait du projet de loi mais ont posé le départ de Wade, de son fils et de son parti comme condition essentielle pour abréger les souffrances du peuple sénégalais. Il s'agit d'une posture stratégique qui s'inscrit dans tout le processus électoral qui commence. Et comme symboles de ce rejet des libéraux, des sièges du PDS ont été brulés, des maisons de responsables politiques libéraux incendiés, des symboles de l'Etat-Wade ont été mis à sac. La jeunesse fer de lance de ces mobilisations exige plus de dignité, le droit au travail et à une éducation de qualité.

Jamais dans l'histoire de ces dix ans de pouvoir libéral, Wade n'a abdicé face aux pressions de la rue. C'est une phase importante du rapport de forces favorables aux dynamiques sociales et politiques, de résistance aux politiques de corruption, répression et gabegie. Les partis d'opposition de manière générale, la gauche traditionnelle en particulier, a une responsabilité historique. Celle de donner un débouché politique à ces mobilisations par la défaite de Wade aux élections à travers la dynamique enclenchée sous le slogan : « Wade dégage ». C'est aussi un avertissement à tous les politiciens. Plus rien ne sera comme avant. Tolérance zéro aux incompetents, aux détourneurs et aux pilleurs de l'économie nationale

Vive la révolution sénégalaise

Pour une alternative aux politiques néolibérales de Wade

24 juin 2011

Alternative Sénégal

Communiqué précédent

Appel à la résistance contre le coup d'Etat constitutionnel de Wade et du PDS

A huit mois des élections présidentielles de février 2012, le Sénégal est marqué par une ébullition du front social : manifestations contre le découpage des collectivités locales, grèves des enseignants , des étudiants du secteur de la santé, généralisation du mouvement social « Yen a marre » contre la corruption, le chômage, les inondations , la gabegie du pouvoir libéral, les détournements de plusieurs milliards, les coupures intempestives d'électricité, la vie chère et l'assassinat de militants sociaux comme dans la banlieue de Dakar.

Non content à 85 ans de vouloir briguer un 3e mandant illégal, Wade a soumis au parlement un projet de loi visant à élire directement un ticket (président et vice président) sur la base de 25% des votants. Avec la fraude et la corruption, il est très facile pour un chef d'Etat en fonction dans un pays néocolonial d'obtenir ce taux qui ne donne aucune légitimité. Le projet de loi, prévoit qu'en cas de démission du vice président, le président élu choisit directement son vice président. Et si le président décède, le vice président devient directement président de la république et choisit son adjoint. Ce qui ouvre la voie à une dévolution du pouvoir du père au fils (Wade et son fils) et à d'autres types de manipulations. Face à ce coup d'état constitutionnel, le peuple a commencé à manifester depuis hier soir dans les régions, à Dakar, à Kaolack au centre du pays ainsi qu'en France suivie de répressions sanglantes et d'arrestations.

Le mouvement « Y en a marre » lancé par le mouvement hip hop a envahi la place de l'indépendance de Dakar, suivi de milliers de militants des partis de l'opposition. Demain l'Assemblée nationale qui est une boîte à lettre de Wade examinera le projet de loi et toutes les organisations politiques, syndicales, citoyennes et sociales ont appelé à des manifestations dans tout le pays et à s'y opposer. Pour la première fois de l'histoire du Sénégal, des appels ont été faits par les jeunes à l'armée, devant les casernes, pour que les soldats et policiers ne tirent pas sur les masses des villes et campagnes. D'anciens officiers en retraite ont lancé un appel aux chefs des forces armées de s'adresser à Wade pour qu'il abandonne son projet et de ne pas tirer sur le peuple

Sénégal : Victoire des masses populaires sénégalaises

Écrit par Alternative Sénégal

Mercredi, 29 Juin 2011 22:13 - Mis à jour Mercredi, 29 Juin 2011 22:45

Tous à l'Assemblée nationale le 23 Juin 2011

Non à la loi de dévolution monarchique entre Wade et son fils

Wade et le PDS doivent partir avant 2012

Alternative Sénégal (IV ème Internationale)